



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Deuil

Accompagner les familles en deuil



Pour accompagner les familles en deuil, notre paroisse bénéficie du bénévolat d'équipes de chrétiens. **Dans chaque commune il y a une équipe.** Elle rencontre les familles éprouvées par le décès d'un être cher. Le plus souvent ces équipes connaissent les familles, ce qui facilite l'accompagnement et la préparation de la célébration religieuse. La compassion, l'écoute, le partage dans le respect de la vie du défunt expriment l'affection, le soutien fraternel, la prière d'espérance en la VIE que la mort ne tue pas, car l'AMOUR ne meurt pas.

Merci aux membres de ces équipes qui sont envoyées en mission auprès des familles en deuil. **Les membres de ces équipes sont bénévoles et non rémunérées.**

L'argent versé par les familles – 200 euros- est appelé casuel, c'est à dire offrande de participation aux frais de la

célébration. Cet argent est versé à la paroisse, et sert à la vie des divers services que l'Église assure auprès des chrétiens pour les baptêmes, mariages et sépultures.

©2022 - Diocèse d'Angoulême - 06/12/2022 - <https://charente.catholique.fr/ouest-charente/paroisses/segonzac/deuil/>